Image not found or type unknown

Jugement coulé en force de chose jugée.

Par **@milouze**, le **26/06/2019** à **00:34**

Bonjour,

Voici ma question : est ce qu'un classement sans suite du procureur pour dégradation de bien peut etre considéré comme un jugement coulé en force de chose jugée ?

Merci pour vos réponses

Par **youris**, le **26/06/2019** à **09:31**

Bonjour,
J'ignore ce qu'est un jugement "coulé" en force de chose jugée.
le classement sans suite d'une plainte par un procureur n'est pas un jugement.
Salutations

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés